

1. Economie
2. Immobilier

Les origines, le terrible incendie et le défi du XXI^e siècle: le Palais de Justice, plus que l'ombre de lui-même ?

Libre Immo | Le dossier. Le troisième palais abordé lors de ce premier forum consacré aux trésors de Bruxelles était celui de la justice.

Jean Bernard

- Publié le 16-02-2024 à 10h21

Enregistrer

Bâtiment du XIX^e siècle ayant subi le terrible incendie en 1944, le palais de justice n'est plus que l'ombre de lui-même. ©Jean Luc Flemal

Le palais de justice, ce mastodonte babylonien (26 000 m² de surface au sol) est dû au génie de Joseph Poelaert, l'architecte de la Ville. Pour le défendre et le chérir: l'architecte Francis Metzger, l'ancien bâtonnier de l'Ordre français des avocats Jean-Pierre Buyle et le Président de la Cour de cassation Jean de Codt. Ce dernier rappela que le lieu, qui a vu bon nombre de tribunaux le quitter, ne devait être consacré qu'à rendre la justice...

À lire aussi

Justice, Stoclet et Bourse : quel avenir pour les trois palais, véritables trésors bruxellois ?

Au travers du Quartier des Arts et de la Fondation Poelaert, Jean-Pierre Buyle et Francis Metzger ont rappelé les travaux titanesques à envisager pour remettre le bâtiment dans son état quasiment originel. Les échafaudages actuels qui enserrant le bâtiment depuis quarante ans ne sont que la partie visible de l'iceberg. En effet, l'intérieur, et donc le fonctionnement de la Justice dans notre capitale, fait aussi l'objet d'un projet de rénovation bien nécessaire.

Inutile de dire que les autorités avaient peur de s'engager dans la rénovation du palais, qu'on disait non sécurisable. Il fut démontré que la sécurisation des lieux était possible, "sous l'impulsion du ministre Jambon. Un autre ministre a pu faire avancer le dossier de rénovation du palais : Koen Geens. Nous avons désormais un planning de rénovations : 2023-2025 façade Poelaert ; 2025-2027 tambour de la coupole ; 2027-2029 côté rue de Wynants et rue aux Laines ainsi que les cours intérieures ; 2030 achèvement des cours ; 2031-2032, rampe de la rue des Minimes".

Bâtiment du XIXe siècle modifié et abîmé au XXe, il s'agit de le faire passer dans le XXIe, siècle où on doit jongler notamment avec l'intelligence artificielle ou avec la dématérialisation des dossiers bientôt repris sur support informatique.

Suivez-nous sur Google Actualité

Il restera alors à rénover l'intérieur. Des études sont en cour avec la Régie. Rarissimes sont ceux qui peuvent affirmer qu'ils en connaissent chaque mètre carré.

Bâtiment du XIXe siècle ayant subi le terrible incendie en 1944, le palais de justice n'est plus que l'ombre de lui-même quand Victor Horta prend la plume pour défendre ce monument phare de l'éclectisme. D'autres modifications interviendront au fil du temps. Il s'agit pour Francis Metzger de faire passer le lieu dans le XXIe siècle, siècle d'intelligence artificielle ou de dématérialisation des dossiers. D'autres services, comme la médiation entre parties et l'aide juridique, doivent aussi se retrouver sous la coupole.

À lire aussi

Salon Batibouw : focus sur le logement abordable et à la rénovation durable

Jean de Codt rappelle, lui, que le palais de justice de Bruxelles fut conçu comme symbole de l'État seul juge impartial. Il souligne le manque de place dont se plaignent les services.

La Fondation Poelaert, alors qu'elle avait renré diverses propositions au SPF Justice sur ce dont la justice avait besoin dans ce palais, n'a absolument pas été entendue, la seule réponse fut : autant de magistrats pour autant de mètres carrés, s'attriste Jean-Pierre Buyle. **"Aussi, nous avons mis en place des groupes de travail planchant sur l'avenir du palais et de la justice : nouvelles technologies, centralisation des services..."**